

NEWS CONSTRUCTION

En savoir plus

Per saperne di più

Más información

Saiba mais

Mësoni më shumë

Preberite več



Clarté et pragmatisme : une Convention nationale moderne



Kevin Thalmann, contremaître, apprécie l'équilibre donnant-donnant entre collaborateurs et employeurs dans la construction.



Les entrepreneurs défendent la CN déclarée de force obligatoire. Le bon fonctionnement du marché du travail exige cependant des règles claires et pragmatiques: toute réglementation excessive est à proscrire. La SSE aspire à une CN allégée et modernisée, qui préserve les standards du secteur et répond mieux aux besoins de toutes les parties, notamment des collaborateurs.

La nouvelle CN doit accorder plus de flexibilité pour l'organisation des horaires de travail, permettre de mieux concilier vie professionnelle et vie privée, et faciliter l'application quotidienne en entreprise. Les entrepreneurs ont fait des propositions concrètes en ce sens lors du premier round de négociations sur la nouvelle CN du 7 juillet 2025:

Salaires et prestations complémentaires

Les entrepreneurs tiennent à conserver le salaire minimal le plus élevé d'Europe. La performance individuelle, la formation, l'expérience et la responsabilité doivent être mieux prises en compte dans les augmentations de salaire. Cette mesure serait transparente, équitable et directement bénéfique aux collaborateurs. Les entrepreneurs défendent les prestations supplémentaires attractives, telles que la flexibilité des horaires de travail et la prise en charge des formations continues.

Flexibilité du temps de travail

La durée annuelle normale du travail reste inchangée (2112 heures), mais sa répartition doit être plus flexible. Les comptes individuels d'heures supplémentaires permettent de planifier et d'équilibrer les horaires de travail. Il doit être possible d'épargner du temps à long terme, pour suivre des formations continues ou passer du temps en famille. Il s'agit d'une véritable valeur ajoutée pour les collaborateurs.

Lutte systématique contre le travail non déclaré

Une application efficace favorise la concurrence loyale et de bonnes conditions de travail. La lutte contre le dumping salarial et le travail non déclaré exige des règles claires et faciles à appliquer dans la CN. Les ressources, en partie versées par les employés, doivent être systématiquement allouées à cette mission.

Investissements pour l'avenir

Les entrepreneurs encouragent les carrières variées et financent la formation.

Flavio Torti, délégation de négociation CN, entrepreneur, vice-président de la Société Suisse des Entrepreneurs

Horaires de travail flexibles : un véritable succès

Kevin Thalmann, contremaître, raconte sur TikTok son expérience positive dans la construction, notamment grâce à la flexibilité des horaires de travail. « J'ai toujours été bien traité », explique-t-il. Que ce soit pour organiser le travail en équipe ou rattraper les heures supplémentaires, l'équipe est toujours prise en compte. Ainsi, Kevin, supporter du FC Lucerne, a pu prendre deux jours de congé pour soutenir son équipe à Stockholm : « Je devais juste m'assurer que tout allait bien se passer en mon absence. » La formation continue est aussi encouragée : « Mon supérieur m'a incité à devenir chef d'équipe, puis contremaître et l'entreprise a pris en charge tous les frais. » La considération est source de motivation : « Quand on se sent soutenu, on a envie de rendre la pareille. » L'expérience de Kevin justifie la demande de la SSE d'accroître la flexibilité individuelle dans la nouvelle Convention nationale. Hans Aregger, chef d'entreprise, résume bien la situation : « Nous n'avons pas besoin d'un manuel de 150 pages, mais d'une CN allégée. »



En savoir plus sur les horaires de travail flexibles

Une flexibilité adaptée à la vie personnelle

En proposant une CN allégée, les entrepreneurs veulent obtenir plus de liberté dans l'organisation du temps de travail. Ils s'engagent pour un environnement de travail moderne, misant sur la responsabilité individuelle et la flexibilité, et ce, tant au bénéfice des équipes de chantier que des entreprises de construction.

Le point essentiel est de conserver la durée normale du travail de 2112 heures. La nouveauté consiste à instaurer une marge de manœuvre plus grande pour la répartition hebdomadaire du temps de travail et la planification des interventions. Les heures supplémentaires ou déficitaires sont portées au compte individuel du collaborateur, dans le cadre de limites prédéfinies. Les horaires de travail restent ainsi planifiables et équilibrés. Les équipes doivent pouvoir épargner du temps à long terme et l'utiliser de façon ciblée, par exemple pour suivre des formations continues individuelles, prendre des congés longue durée ou s'occuper de leurs proches. Les congés annuels, les ponts et les jours de congé anticipés doivent être planifiés et communiqués à l'avance, idéalement l'année précédente, afin de permettre un meilleur équilibre entre vie professionnelle et vie privée. Ces mesures améliorent l'attractivité du secteur principal de la construction et offrent une flexibilité adaptée à la vie d'aujourd'hui.

Un modèle salarial équitable en 2026

Les ouvriers de la construction suisses sont les mieux payés d'Europe. Les entrepreneurs veulent continuer à verser les salaires minimaux les plus élevés. La plupart des collaborateurs perçoivent plus que le salaire minimum. À compter de 2026, les augmentations devront être plus équitables et se baser sur la performance. Elles s'appuieront sur la formation, l'expérience, la responsabilité et l'ancienneté, et non plus sur les négociations nationales avec les syndicats. Des critères individuels pour les augmentations doivent être définis pour un salaire de départ de 5000 francs, afin de garantir une rémunération élevée pour tous.



En savoir plus sur les salaires dans la construction « Enquête sur les salaires de la SSE »

Impressum

Éditeur

Société Suisse des Entrepreneurs
Weinbergstrasse 49
Case postale, 8042 Zurich
redaktion@baumeister.ch

Conception, réalisation

Stämpfli Kommunikation
Wölflistrasse 1, 3001 Berne
staempfli.com

Tirage

46 000 D, 15 000 F, 8000 I
Paraît plusieurs fois par an